

Entre deux Lacs

Rivière-Bleue - Volume 48, Numéro 4 - Décembre 2023



Dans ce numéro :

Page 3	Chronique municipale	Page 8	Club de randonnées Appalaches
Page 4	Service des loisirs Communication Des nouvelles de votre biblio	Page 9	Chronique de la Gare
Page 5	Corporation du patrimoine et le Club d'artisanat Riverain	Page 11	Chapelle au Pied du Lac Conte de Noël
Page 7	Fabrique	Page 14	Petites annonces
		Page 19	Calendrier
		Page 20	Calendrier aréna

Mot du comité du journal

Lors de sa réunion annuelle tenue le 23 novembre dernier, le comité du journal a fait le point sur les changements apportés à la distribution du journal. La grande majorité des copies sont récupérées par nos lecteurs dans nos lieux de distribution suivants : épicerie Bonichoix, pharmacie Gabrielle Ouellet, Caisse Desjardins, bureau municipal, garage le 160 et la bibliothèque Jacques Langlais. La procédure mise en place sera donc maintenue. Nous rappelons également que le journal est disponible sur le site de la municipalité au www.riviere-bleue.ca. Les personnes abonnées à l'infolettre reçoivent un avis de parution, vous pouvez donc en faire la demande d'inscription.

Nous avons également formé le conseil d'administration. Christiane Roy est la conseillère responsable, Vanessa Landry est l'employée à la conception et l'impression, Laurette Beaulieu et Huguette Massé sont les représentants de la population. Cette dernière aide aussi à la correction du journal. Pour ma part, je n'ai pas poursuivi ma participation au comité auquel j'étais membre depuis 1986. J'ai aussi fait mention que je cesserai de faire la correction du journal à compter de cette parution.

Comme il reste un poste à combler au sein du comité (1 à 2 rencontres par année), celui-ci est à la recherche d'une personne qui voudrait y participer et si possible aussi aider à la correction du journal avant les publications. Vous pouvez faire part de votre intérêt auprès de Vanessa Landry au bureau municipal.

Denis Landry, pour le comité du journal

Au nom du conseil municipal et du comité du journal Entre-deux-lacs, je tiens à remercier Denis pour sa grande implication au sein du comité du journal. Depuis 1986, Denis a été le pilier de l'équipe pour sa participation au bon fonctionnement du journal et sa collaboration à la correction des textes.

Son départ laissera un vide, ce sera à d'autres maintenant de prendre la relève.

Grand merci Denis pour ton dévouement et bonne poursuite dans tes autres engagements pour notre communauté.

Christiane Roy, conseillère responsable

JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 235 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

VANESSA LANDRY, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU, DENIS LANDRY,

HUGUETTE MASSÉ, ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal : 5 janvier 2024
Pour une publication le : 17 janvier 2024





La Municipalité vous informe :

1^{er} mardi Séance du conseil municipal
2^e lundi Séance de la MRC

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
16 JANVIER 2024 À 19 H 30

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi 8 h à 12 h

Courriel : info@riviere-bleue.ca
Site Web : www.riviere-bleue.ca
Téléphone : 418 893-5559

Pour la période des fêtes, le bureau municipal sera fermé du 22 décembre au 3 janvier 2024 inclusivement.

Chronique municipale

Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour les mois de novembre et décembre 2023.

Résolutions :

- Règlement numéro 2023-456 décrétant un emprunt pour différents travaux dans l'église au montant de huit-cent trente-deux milles sept-cent cinquante dollars (832 750,00\$)
- Mandat de vérification externe à la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, s.e.n.c.r.l., - PRABAM- Reddition comptes finale.

- Résolution entérinant et confirmant la réalisation de travaux visés par la Reddition de comptes finale.
- Règlement numéro 2023-457 Modifiant la politique de location des biens et services et établissant une nouvelle échelle de tarification
- Adoption du budget de l'exercice 2024 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de Témiscouata
- Nomination des fonctionnaires désignés-administration et application des règlements d'urbanisme et des règlements généraux
- Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires
- Convention d'aide financière- Festival et évènement
- Séance spéciale pour dépôt et présentation du budget 2024
- Programme d'aide à la voirie locale
- Dépôt annuel de l'extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil en vertu du code d'éthique et de déontologie des élus
- Calendrier des séances du conseil
- Vin d'honneur - Repas de Noël du Manoir Alphonse Beaulieu
- Adoption par les municipalités du Transcontinental-Règlement interne de la Petite bouffe des frontières.
- Dépôt d'une mise à jour du rôle d'évaluation
- Nomination des représentants du gestionnaire du columbarium
- Adoption de l'échelle salariale et des conditions de travail
- Motion de félicitations - Monsieur Denis Landry

Le texte de ces procès-verbaux se trouve sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : www.riviere-bleue.ca.

Service des loisirs



HORAIRE DES FÊTES

Aréna

<p>SAMEDI 23 DÉCEMBRE: 13H À 15H PATINAGE LIBRE 15H À 17H HOCKEY LIBRE</p> <p>MERCREDI 27 DÉCEMBRE: 13H À 15H PATINAGE LIBRE 15H À 17H HOCKEY LIBRE</p> <p>VENDREDI 29 DÉCEMBRE: 13H À 15H PATINAGE LIBRE 15H À 17H HOCKEY LIBRE</p> <p>DIMANCHE 31 DÉCEMBRE: 13H À 15H PATINAGE LIBRE 15H À 17H HOCKEY LIBRE</p> <p>MERCREDI 3 JANVIER: 13H À 15H PATINAGE LIBRE 15H À 17H HOCKEY LIBRE</p>	<p>MARDI 26 DÉCEMBRE: 13H À 15H PATINAGE LIBRE 15H À 17H HOCKEY LIBRE</p> <p>JEUDI 28 DÉCEMBRE: 16H À 19H PATINAGE LIBRE</p> <p>SAMEDI 30 DÉCEMBRE: 15H À 18H PATINAGE LIBRE</p> <p>MARDI 2 JANVIER: 13H À 15H PATINAGE LIBRE 15H À 17H HOCKEY LIBRE</p> <p>JEUDI 4 JANVIER: 13H À 15H PATINAGE LIBRE 15H À 17H HOCKEY LIBRE</p> <p>VENDREDI 5 JANVIER: 13H À 15H PATINAGE LIBRE 15H À 17H HOCKEY LIBRE</p>
---	---




*Marie-Ève Nadeau
Adjointe de direction*

Communication

Depuis le 6 novembre, la municipalité a une politique de réservation, d'utilisation et de location de salles. Cette politique a pour but d'offrir des services de qualité, répondant aux besoins de la population. Que ce soit pour des rencontres familiales, des formations, des fêtes d'entreprise, etc. la municipalité a la salle qu'il vous faut.

Pour réserver une salle vous devez le faire obligatoirement auprès de Marie-Eve par téléphone ou en personne au bureau municipal au 418-893-5559 poste 4805. Aucune réservation ne sera acceptée autrement.

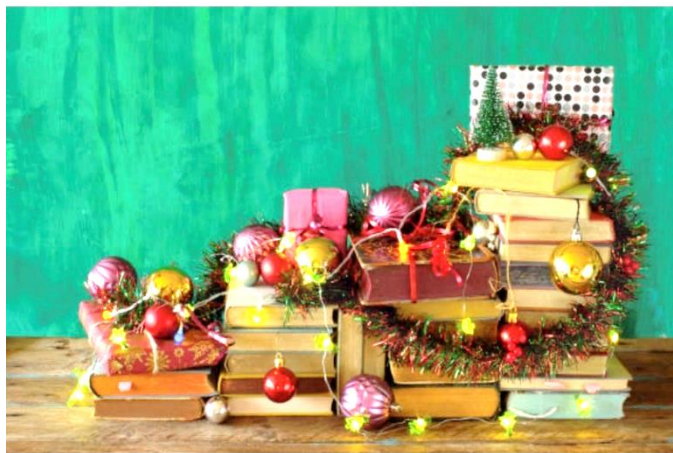
*Marie-Eve Nadeau
Adjointe de direction*

Des nouvelles de votre biblio

Des nouveautés à votre bibliothèque :

- Anticosti, 450 millions de vie
- Je ferai le tour du monde
- L'angoisse de ma prof de chinois : où s'en va la Chine?
- Le destin c'est les autres
- Adeline, La fleur du mal (1), Le chemin de vérité (2)
- Les amants du moulin fleuri
- Les rafales du Carême
- Les super pouvoirs des livres
- Maître chez soi, La vie à Verdun (2)
- Possiblement Ruby
- Les armes de la lumière (Ken Follet)

Et d'autres encore....



Fermeture de votre biblio pour le temps des fêtes

La bibliothèque sera fermée du 21 décembre 2023 au 11 janvier 2024

Au nom de tous les bénévoles de votre bibliothèque municipale, je souhaite à tous les riverains et riveraines, grands et petits, un très heureux temps des fêtes.

Que ce temps de Noël apporte à chacun, santé, joie, bonheur et de belles lectures !

Christiane Roy

Corporation du patrimoine et le Club d'artisanat Riverain

HOMMAGE AU CLUB D'ARTISANAT RIVERAIN

Le samedi 18 novembre dernier, le Club d'artisanat Riverain a une fois de plus fait du souper de Noël de la gare un succès culinaire! Ses membres se sont investis avec cœur dans cette tâche colossale qui était de préparer un copieux repas traditionnel de Noël.

Les administrateurs de la Gare, la coordonnatrice et leurs proches ont pour leur part retroussé leurs manches, entre autres, pour aider à monter la

salle, à planifier l'animation de la soirée, à vendre les cartes pour le souper et à ranger après la soirée. Plus de 200 convives ont pu se régaler et ensuite se dégourdir les jambes sur la piste de danse.

Nous en profitons d'ailleurs pour remercier toutes les personnes qui se sont présentées au souper et à la soirée dansante. Grâce à vous, les sommes amassées pourront servir à financer des projets pour la communauté. Nous vous remercions bien chaleureusement.

Depuis toujours, l'implication sociale joue un rôle très important dans la vie des citoyens d'une municipalité. Rivière-Bleue ne fait pas exception à cette règle et peut compter sur l'apport précieux de plusieurs organismes dont le club d'artisanat Riverain.

Fondé en 1976 par madame Bibiane Landry-Gagnon, le Club se consacre depuis près de 50 ans à favoriser le développement des talents des artistes et artisans locaux et régionaux et à la mise en marché de leur production.

Mentionnons qu'il s'agit d'une association essentiellement féminine qui témoigne fièrement du rôle des femmes dans le dynamisme local. Il est important de préciser que leur implication sociale ne s'est pas limitée à la promotion des artistes et artisans.

Plusieurs engagements du Club qui font la différence pour la communauté

En effet, au fil des ans, le Club Riverain a parrainé la Coopérative Jeunesse des services locaux, collaboré à la Fête de la neige, au traditionnel souper de Noël de la gare, à la Journée champêtre et, en collaboration avec la Corporation du patrimoine, à la tenue d'un marché aux puces pendant le festival du Bootlegger. Le Club a également permis à plusieurs personnes d'obtenir une expérience de travail dans le cadre de divers programmes d'emploi contribuant ainsi à soutenir des personnes vers leur intégration dans le marché du travail.

Rappelons qu'en 1981, la municipalité de Rivière-Bleue a fait l'acquisition de la gare du CN qui menaçait d'être démolie comme toutes les autres gares du Transcontinental. Inspirées par le dynamisme de la fondatrice et par son intérêt pour la conservation du patrimoine, les membres du Club se sont grandement impliqués dans la rénovation du bâtiment afin d'y installer le comptoir de vente et pour y donner des ateliers d'artisanat.



Des honneurs

En 1986, en reconnaissance de son engagement dans la conservation du patrimoine riverain, cet organisme s'est vu remettre le blason de la municipalité ainsi que la décoration de « Héritage Canada ».

Le partenariat établi entre le Club Riverain et la Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue dans le grand projet de réhabilitation et de gestion de la gare remonte à 2006. Cette association a permis au club de conserver des locaux pour son centre d'art et d'artisanat, d'offrir une vitrine aux artistes et artisans de la Route des Frontières et des localités avoisinantes, d'y présenter des produits du terroir et de participer à la gestion quotidienne du complexe touristique de La Vieille Gare pendant la saison touristique.

Cette année marque la fin du partenariat entre les deux organismes, mais la Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue tient à préciser qu'elle souhaite poursuivre la mission de mise en

valeur du travail des artistes et artisans de la région en continuant à présenter leurs œuvres et leurs produits à la boutique de La Vieille Gare.

Merci au Club Riverain et à ses membres d'avoir contribué pendant toutes ces années au rayonnement de notre municipalité!

Nous en profitons aussi pour vous souhaiter à toutes et à tous de Joyeuses Fêtes!

Les administrateurs de la Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue

Texte rédigé par : Denis Landry, Micheline Massé et Dominique Samson

Club d'artisanat Riverain

Avec le comptoir de Noël du 25 et 26 novembre à La Vieille Gare, l'entente entre la Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue et le Club d'artisanat Riverain pour la gestion par celui-ci de la boutique Le Riverain prend fin. Le Club d'artisanat Riverain cessera donc ses activités.

Nous remercions toutes les personnes qui sont venues à la boutique et ont encouragé par leurs achats les artistes, les artisans et les artisanes de notre région.

Nous remercions aussi la Municipalité et la Corporation du patrimoine qui ont mis à la disposition du Club des locaux lui permettant de remplir sa mission : assurer aux artistes, artisans et artisanes de la région l'exposition et la vente de leurs produits, et à une certaine période des espaces d'ateliers, ceci en retour de la gestion quotidienne du bâtiment.

*Angela Daigle, présidente
Pour le CA du Club*



Fabrique

Cette année la messe de Noël sera à 19 heures le 24 décembre. Toute la population est conviée à célébrer la commémoration de la naissance de Jésus. Quelle belle occasion de se réunir dans notre église paroissiale et de fraterniser pour donner un sens à la fête de Noël!

Cette messe sera à intentions collectives. Vos intentions seront publiées dans une annexe qui sera incluse dans le bulletin paroissial. Vous pouvez déjà passer au bureau de la fabrique sur les heures d'ouverture le mercredi de 13 h 30 à 16 h pour faire inscrire vos intentions pour cette messe spéciale.

La fabrique répète sa loterie annuelle. Les billets sont à 10\$ et permettent de participer à un tirage mensuel de 2 prix de 50\$. Vous avez 24 chances de gagner et il y a possibilité de gagner plus d'une fois puisqu'à chaque tirage les billets gagnants sont remis dans le baril pour les prochains tirages. Cette loterie aide la fabrique à maintenir les services de la paroisse. Si vous voulez participer, communiquez avec le bureau de la fabrique ou auprès des membres du conseil.

Si vous voulez bénéficier d'une déduction d'impôt pour la présente année pour votre capitation ou autres dons, vous avez jusqu'au 25 décembre pour effectuer votre paiement pour l'émission des reçus de février 2024.

Noël est l'occasion de faire preuve de générosité en soutenant votre paroisse qui en a grandement besoin particulièrement en ces temps difficiles. C'est aussi un moment pour soutenir diverses causes qui apportent du soutien à ceux qui vivent des moments plus difficiles.

Élections des marguilliers

Dimanche le 3 décembre dernier a eu lieu une assemblée des paroissiens pour procéder à

l'élection de deux marguilliers. Louise Cassistat et Denis Landry ont été réélus pour un mandat de trois ans se terminant le 31 décembre 2026. L'assemblée de fabrique pour 2024 est constituée de Régis Pellerin prêtre modérateur et des marguilliers Christian Ouellet président, Louise Cassistat vice-présidente et trésorière, Denis Landry secrétaire, Michel Gingras, Richard Malenfant et Dolorès Ouellet.

Sincères remerciements à nos partenaires et bénévoles

Les membres du conseil de la Fabrique de Rivière-Bleue tiennent à remercier ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de notre mission cette année. Ces bénévoles ont été un support essentiel à notre engagement, que ce soit pour la catéchèse des enfants, les préparations, les célébrations, l'engagement auprès des personnes dans le besoin, la Criée du festival, les décorations à l'église. Plus particulièrement, nous tenons à remercier le travail de notre chorale qui continue à embellir nos célébrations.

De plus, sans les nommer pour ne pas en oublier, nous tenons à reconnaître la collaboration de tous les bénévoles, souvent travaillant dans l'ombre, qui nous ont apporté leur aide cette année.



Souhais des Fêtes.

L'Assemblée de Fabrique souhaite vous transmettre ses meilleurs vœux à l'occasion des Fêtes qui approchent. Que ce moment soit l'occasion de

renforcer les liens entre chrétiens et la communauté et de partager avec ceux qui sont moins favorisés par la vie. Que l'année 2024 nous apporte la santé et la paix dans le monde.

Denis Landry pour l'Assemblée de fabrique

Randonnées Appalaches

Des nouvelles du Beau Lac!

Bonjour à tous et toutes, citoyens de Rivière-Bleue.

Nous sommes des bénévoles ayant formé, en 2021, un comité de protection du Beau Lac, lequel s'est joint au Club de randonnées Appalaches, pour minimiser les charges administratives.



En 2022, nous sommes devenus « Sentinelles » du Beau Lac, pour l'observer et déclarer à l'Organisme du Bassin Versant du fleuve St-Jean (OBV) et/ou au Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MEnv), tous les éléments potentiellement problématiques que nous pouvions déceler. Ainsi, en septembre 2022, nous avons aperçu des cyanobactéries (algues bleu-vert) pendant quelques jours et avons avisé les autorités

précitées. De plus, au début d'octobre 2023, nous croyons en avoir aperçu de nouveau, mais à moins forte densité au sud de la Pointe-à-Moitié.

En 2023, nous avons inscrit le Beau Lac au Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL), auprès du MEnv, pour effectuer des prises d'échantillons d'eau du Beau Lac et en analyser certaines composantes.

De plus, nous avons ajouté 3 stations d'échantillonnage dans les rivières Bleue et St-François, en amont du Beau Lac. Le tout, pour mettre en place une base de comparaison de l'évolution future de la qualité de l'eau. De plus, ces analyses pourraient nous permettre de déceler certaines problématiques à évaluer plus en profondeur au fil des ans, en partenariat avec l'OBV.

Ces analyses et matériels sont en partie subventionnés par le MEnv et la Municipalité Régionale de Comté (MRC) du Témiscouata, mais il demeure des frais à notre charge. Par contre, l'ensemble du temps de travail et de l'essence utilisée par les bénévoles sont assumés par nous.

Les humains sont en grande partie responsables de la détérioration de l'environnement, mais souvent sans se rendre compte de certains gestes néfastes qu'ils posent. Nous souhaitons que tous aient à cœur la protection des lacs et cours d'eau de la région. Pour ce faire, il est utile de se renseigner sur les éléments à respecter pour minimiser nos impacts sur ceux-ci. Ainsi, diverses sources d'informations peuvent être consultées pour adapter nos façons de faire aux « bonnes pratiques » environnementales. Par exemple, le site du MEnv :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/richeesse/index.htm> mentionne notamment qu'il est interdit de :

- Réaliser des travaux ou construire des ouvrages sur la rive jusqu'à 10 ou 15 mètres (dépendant de la pente du terrain) des hautes eaux

- Défricher plus de 5 mètres d'ouverture devant le cours d'eau, notamment pour éviter l'érosion

Mais on y recommande aussi de :

- Planter des végétaux indigènes (ou laisser faire la nature) sur les rives, plutôt que de la pelouse

- Éviter l'utilisation d'engrais et pesticides, notamment sur la rive (10 à 15 mètres du littoral)

- Vérifier vos installations septiques et les mettre à niveau (crédit d'impôt possible, selon : <https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-mise-aux-normes-dinstallations-dassainissement-des-eaux-usees-residentielles/>)

De plus le site de l'OBV présente plusieurs conseils et informations sur la protection des cours d'eau. On y trouve notamment des renseignements sur les bandes riveraines, sous : <https://obvfleuvestjean.com/vegetalisation-de-rives/>

Nous vous remercions à l'avance de votre participation à la protection de nos lacs et de leurs affluents. Si vous souhaitez devenir membres du comité, n'hésitez pas à nous en faire part à l'adresse : protectionlacbeau.riv.bleue@gmail.com

Les membres bénévoles du comité de protection du Beau Lac :

France Nadeau, Luc Laplante, Patrice Nadeau, Marie-Claude Samson, Michel Dumont, Dominique Samson, Pierre Perron

Le conseil d'administration

Lors de sa réunion générale le mercredi 25 octobre dernier, le conseil d'administration a été formé. Il est constitué de Marielle Landry présidente, Alain

Bossé vice-président, Marie-Hélène Lemieux secrétaire, Denis Landry trésorier, Denis Bouchard et Dominique Samson administrateurs.

Vous avez des commentaires sur les services offerts et sur les activités que vous souhaitez, parlez-en aux membres du comité.

Avec l'arrivée de la neige vous pourrez profiter de nos sentiers pour faire de la raquette dans des endroits enchanteurs. Une belle façon de faire de l'exercice tout en profitant de la nature.

Bonne période des fêtes à tous!

Pierre Perron, Dominique Samson et Denis Landry

Chronique de la Gare

Retour vers le passé

En parcourant nos archives, il nous arrive de trouver des faits, des anecdotes, des statistiques, en fait, de véritables trésors qui éclairent la vie d'autrefois à Rivière-Bleue. En voici un pour vous...

La réussite scolaire, un sujet d'actualité en 1964



Plusieurs commentateurs, spécialistes, politiciens et individus proposent des solutions afin de favoriser la réussite de tous les élèves au secondaire. D'autres

cherchent à qui la faute de l'échec de certains étudiants. Plusieurs causes sont mentionnées, manque de financement, conditions salariales, conditions de travail, professeurs mal formés, trop d'élèves par groupe, manque de spécialistes, parents non impliqués, enfants rois, syndicats, grèves, etc. Ces questionnements et les solutions proposées ne sont pas nouveaux. Le 2 juillet 1964, dans le journal Le St-Laurent on retrouve le texte suivant que nous vous partageons.

« CAUSES DES ÉCHECS SCOLAIRES »

Après plusieurs journées d'attente anxieuse, quantité de nos jeunes des deux sexes, particulièrement parmi ceux qui fréquentent le cours secondaire public, viennent d'avoir la déception d'apprendre que leurs examens de fin d'années se sont soldés par un échec total ou partiel.

Comment expliquer la hausse sensible de faillites du genre, notée depuis quelques années surtout?

Doit-on l'attribuer à la surcharge des programmes, à des changements trop fréquents de manuels ou de professeurs, à des titulaires insuffisamment préparés ou compétents?

À priori on est tenté de conclure qu'il s'agit un peu de tout cela mis ensemble, mais en réfléchissant davantage, on en vient vite à déceler d'autres causes majeures à la situation à laquelle allusion vient d'être faite.

Parmi celles-ci la principale est de toute évidence la démission plus ou moins entière des parents comme partenaires des autres responsables de l'Instruction et de la formation de leurs adolescents et adolescentes.

Même si les programmes du cours secondaire sont conçus pour habituer l'élève à l'effort personnel, il n'en demeure pas moins que les pères et mères de familles se doivent d'exercer un minimum de surveillance pour savoir si leurs grands garçons et leurs grandes filles consacrent à leurs études le temps requis hors des heures de classe. Les parents

peuvent en outre aider efficacement à la maison en créant une atmosphère favorable à l'activité intellectuelle. Ainsi, durant la période d'étude la télévision devrait être silencieuse. L'étudiant apprécie également avoir un coin à lui pour rédiger ses devoirs et apprendre ses leçons.

Les fréquentations assidues de jeunes des deux sexes durant l'année scolaire tendent à devenir une véritable plaie, qui distrait l'élève des études, en plus d'être un gaspillage de temps. Enfin il s'avère opportun d'exiger que les questions d'examen soient puisées dans la matière étudiée par les élèves au cours de l'année. Il s'agit là du plus élémentaire bon sens, qui, cette année n'a pas été tellement observé.

Ces quelques remarques pour démontrer que les résultats scolaires dépendent de plusieurs facteurs, dont la concordance est souhaitable dans le meilleur intérêt de la gente écolière, en particulier au palier du cours secondaire public.»¹

On peut constater qu'au fil du temps, la société cherche toujours des causes aux échecs scolaires et des solutions afin de permettre aux élèves de réussir leur formation.



Denis Landry

Sources :

1. auteur inconnu journal
Le Saint-Laurent 2 juillet 1964

Caricatures : Pour une école libre au Québec et journal Le Délit

Chapelle au Pied du Lac



Chef ou cheffe de chœur chorale recherché-e

La Chapelle au Pied-du-Lac de Rivière-Bleue est à la recherche d'une personne intéressée à devenir chef de chœur pour sa chorale Gospel (qui existe depuis deux ans) et ce, à partir du printemps 2024.

La ou le candidat-candidate recevra une formation du chef de chœur en chant gospel de plusieurs chorales de Québec, Monsieur Ludovick Dubé. Cette formation permettra à la personne choisie de connaître de nouvelles techniques de chant choral.

Exigences : Bonnes connaissances musicales, prêt à faire l'apprentissage de nouvelles façons de faire, attiré par ce style musical.

Conditions à discuter lors de la procédure de sélection.

Toute personne intéressée peut communiquer avec Ruth Lepage, au 418 955-9889 ou à infochapellepieddulac@gmail.com en envoyant son c.v.

Ruth Lepage

Pour le comité des activités culturelles de la Chapelle



Conte de Noël

En décembre 2022 un conte de Noël a été présenté aux élèves du primaire dans le cadre de *L'école à la Biblio*. À la suggestion des enseignantes de le publier, nous vous proposons donc le texte lu aux jeunes.

Le mystérieux passager...

24 décembre 2004.

La nuit commence à tomber sur la route 89. Le camion de Marc-André ronronne de ses 600 chevaux gravissant les pentes enneigées des montagnes blanches du Vermont.

Marc-André connaît quand même assez bien cette route pour la parcourir plus souvent qu'autrement, deux fois par semaine aller et retour, de son Témiscouata jusqu'à plusieurs villes de Nouvelle-Angleterre pour aller livrer ses charges de bois d'œuvre. Aujourd'hui exceptionnellement, il revient d'une livraison spéciale d'arbres de Noël à Philadelphie (un voyage de dernière minute) comme lui avait dit son répartiteur avant de partir le 22 décembre. Son voyage livré en fin de journée le 23, il en a profité pour dormir quelques heures dans la couchette de son Peterbilt qu'il a d'ailleurs baptisé Castor, comme le surnomment ses copains de relais de camions, communément appelés Truck Stops.

Ah oui, pourquoi Castor? C'est que ses confrères camionneurs trouvent qu'il dévore beaucoup de route et comme il transporte surtout du bois d'œuvre, le nom Castor est tout désigné.

Marc-André a donc vérifié son camion et repris le volant de sa forteresse roulante vers les 6 heures du matin, après un déjeuner rapide au «REGINA'S

STOP», juste avant de reprendre l'autoroute 89. Il a salué ses copains en disant qu'il ne voulait pas traîner car il voulait rentrer chez lui à temps pour le réveillon.

Deux heures trente qu'il roule maintenant, tout en confiance d'entendre ronronner son moteur Cummins qui le propulse dans ces pentes montagneuses du Vermont. De temps à autres, il converse sur son C.B avec d'autres camionneurs encore accrochés à leur volant en cette veille de Noël, mais depuis la dernière demi-heure, plus personne sur les ondes, alors son esprit vagabonde, tout en s'appliquant à la route.

Marc-André se dit qu'il sera en temps à la boutique hors taxe pour acheter le cadeau de sa Jeannette. Il trouvera sûrement un collier qui fera l'affaire, cela fait au moins trois ou quatre fois qu'elle lui fait allusion de collier, après vingt-cinq ans de vie commune, il y a de ces choses que l'on comprend à demi-mot. Il y aura sûrement aussi une petite surprise pour ses trois filles.

Randolph, 8 milles, dit la pancarte, descente 17% sur 3 milles, yeark ! Je hais cette descente, se dit Marc-André, tout en rétrocedant les vitesses de sa main d'expert, combiné de son frein moteur.

Le temps est clair, mais bizarrement, on dirait que plus son camion descend vers la vallée, plus un genre d'immense nuage approche. Soudain la neige se met à tomber, tout doucement d'abord, puis de plus en plus lourdement. Alors, c'est comme si le ciel semblait se vider tout d'un coup sur la route. Ma foi, des flocons gros comme des balles de golf ! Instinctivement, Marc-André, rapidement, cherche un endroit où arrêter son bolide en sécurité.

Voilà un belvédère, un peu plus et il le manquait. Ah, ces montagnes du Vermont !, se dit-il, je vais

attendre que cette nuée passe, habituellement cela ne dure jamais bien longtemps, n'étant que local, ce climat de montagne oblige!

Marc-André se dit: *aussi bien faire un petit sommeil*, ses lumières de signallement fonctionnent très bien, son moteur au repos et sa chaufferette auxiliaire «PRO-HEAT» en marche, il se cale dans son siège.

Presque endormi, soudain, il sursaute, un bruit étrange l'a réveillé, comme les cloches de l'école quand il était jeune. *Mais enfin, je rêve*, se dit-il, puis tout à coup, Bang ! Bang ! Il entend frapper dans la fenêtre côté passager, mais qu'est-ce donc ? Il entrouvre de quelques pouces la fenêtre pour entrevoir un vieux monsieur à barbe blanche, tout couvert de neige, qui lui dit: *Je suis en panne*. Marc-André n'aime pas prendre de chances avec les étrangers sur la route, il a déjà tant entendu d'histoires épouvantables de ses confrères, mais, enfin, se dit-il, c'est la veille de Noël, et ce vieux monsieur semble gentil, je ne vais quand même pas le laisser dehors par ce temps!

Le vieil homme se secoue, grimpe dans le camion, côté passager et se présente; *My name is NICHOLAS et je suis resté en panne avec mon traîneau à 400 pieds d'ici, mon renne RUDOLPH s'est perdu dans la bourrasque de neige et mon traîneau est enlisé*, qu'il lui répète dans un anglais étrange....*AH bon ! Le bonhomme est fêlé*, que se dit Marc-André dans son for intérieur...*cela ne donne rien de lui poser trop de questions... Quand la bourrasque sera finie, pourriez-vous me laisser à ce petit village de Randolph pour une remorqueuse ? lui demande le vieil homme. Bien sûr, lui répond Marc-André...tout en se disant : le plus tôt sera le mieux. As-tu les cadeaux pour ta famille ? que lui demande Nicholas. Pas encore,*

que lui répond Marc-André, *je prévoyais arrêter au hors taxes aux douanes mais il semble bien que je ne serai pas en temps là bas maintenant*, avec une voix démontrant bien sa peine.

Faut croire aux miracles de Noël, de lui rétorquer Nicholas...

Soudain, la neige cesse presque complètement, comme elle avait débuté, les étoiles se pointent à l'horizon et, comme par hasard, juste en face, l'étoile de BETHLÉEM. *Regarde ma boussole !* dit NICHOLAS...*Quel homme étrange !* se répète Marc-André, tout en redémarrant son fidèle 600 chevaux Cummins pour se réengager sur la 89. *Peux-tu arrêter une minute à ma voiture, de dire Nicholas, que je récupère mon sac ? Ok. Si tu fais cela vite, de dire Marc-André tout en stoppant 400 pieds après le belvédère... son esprit n'en croit pas ses yeux : au bord de la route, un gros traîneau tout rouge attelé d'une immense bête à grand panache.*

Ah bien ! Je rêve, ma foi, pense Marc-André. Le vieil homme descend prestement du camion, s'empare d'un gros sac de toile brun dans le traîneau, donne l'accolade à la bête et rembarque dans le camion tout en déposant son sac dans la couchette arrière. Allons-y ! dit-il, en souriant.



Marc-André reprend la route et atteint rapidement la sortie pour le petit village de RANDOLPH au bout d'environ 10 minutes. Heureusement, il y a un dépanneur routier juste à la sortie de la route : «AL'S STOP AND TOWING»..., il s'y arrête pour

déposer son étrange passager; celui-ci le quitte en lui criant un tonitruant: *MERRY CHRISTMAS, OUF ! Enfin !*, se bidonne Marc-André...tout en se réengageant sur l'autoroute 89.



Le camion de Marc-André dévore milles après milles au son de son cd préféré de Johnny Cash.

Le voici rendu au poste de douanes, rien à déclarer, tout va rondement ce soir, veille de Noël, peu de trafic, il est 18 h 30, notre ami a une petite pincée au cœur en passant devant la boutique hors taxes qui fermait à 17 heures.

Après avoir pris un petit lunch rapide au Relais routier de Ste Hélène de Bagot, Marc-André reprend l'autoroute 20, direction Che Nous, comme il dit, avec comme une prière dans son cœur d'arriver à Rivière-Bleue à temps pour le réveillon que Jeannette a préparé pour minuit avec ses enfants. Il l'a appelée du relais routier pour la rassurer ; son cellulaire a rendu l'âme hier...pas fiables ces machines, 10 heures 45. Ouf ! Enfin, la sortie de la route 289 : direction Rivière-Bleue et la maison sur le Chemin Brissette.

Minuit moins dix, Marc-André s'engage dans son entrée de maison en faisant vibrer ses flûtes ; tout le monde sort sur la galerie pour l'accueillir avec des cris de joie. *JOYEUX NOËL tout le monde !* répète notre camionneur fatigué en étreignant tous les siens avec chaleur. Alors, il retourne prendre son sac de voyage dans sa couchette de

camion et qu'est-ce qu'il y voit ? Le gros sac de son vieil homme de RANDOLPH ! Il l'emporte avec lui dans la maison, en le déposant par terre, le nœud coulant qui l'attachait se défait et des boîtes de cadeaux tombent par terre, et en grosses lettres c'est écrit Jeannette, Véronique, Éliane, Marie-Ève et Marc-André. Les filles se précipitent sur les paquets et les ouvrent avant même que Marc-André, bouche bée ait eu le temps de réagir, tout simplement dépassé par l'événement.

Véronique serre avec joie sa tablette I Pad, Éliane, sa flûte alto tant désirée et Marie Ève se pavane avec le gilet de son groupe musical préféré. Jeannette ouvre à son tour le sien : dans un écrin, un collier de perles. Ah ! Comme celui que Marc André lui avait donné lors de leur voyage de noces à Niagara Falls et perdu depuis plus de dix ans...que d'émotions !!!

Marie Ève, dix ans, s'empresse d'ouvrir le paquet au nom de son papa pour y trouver un bel harmonica Hohner qu'il désirait depuis si longtemps et avec un petit mot écrit à la main :

Mon cher Marc-André, les miracles de Noël appartiennent à ceux qui aident les autres sans juger ni poser de questions, ton ami Nicholas, dit Santa Claus.

Soudain, dans le ciel, scintille une nuée d'étoiles filantes au-dessus du lac Long, comme pour rajouter à cette incroyable journée.

26 décembre 2004 ...

Dans le journal Herald Tribune de Randolph au Vermont, Al Smith de «AL'S TRUCK STOP» a raconté avoir dépanné un vieil homme se faisant passer pour **Santa Nicholas**, le 24 décembre, près du belvédère de la montagne. Il dit avoir tiré son

traîneau avec sa remorque et qu'après l'avoir payé avec une pièce d'or, celui-ci est disparu dans une énorme bourrasque pleine de lumière. Toute la ville fait les gorges chaudes...mais d'où vient donc cette pièce d'or, imprimée SANTA 1774 ?

Marc-André, quant à lui, n'ose raconter à personne son aventure, mais il se dit :

Joyeux Noël Nicholas! Et joyeux Noël tout le monde !

Marcel Landry

Petites annonces

Les sujets essentiels du mois



Ton bac de recyclage n'est pas un écocentre !

Même après 25 ans de recyclage au Témiscouata, il arrive encore trop souvent que certaines matières se retrouvent par erreur à l'intérieur du bac bleu. Il est donc important de distinguer les matières pouvant être déposées au recyclage de celles qui doivent être apportées à l'écocentre.

On se souviendra qu'à l'origine le bac de recyclage a été conçu pour recueillir le papier, le carton, le verre, l'aluminium et les emballages et bouteilles de plastique.

La présence de contaminants dans le bac bleu a un réel impact sur les opérations du centre de tri. Et certains produits, tels : les blocs-piles, peuvent représenter un vrai danger pour les employés, d'où l'importance pour la population de maintenir de bonnes habitudes quant au recyclage en

évitant de déposer dans le bac bleu des matières qui n'y ont pas leur place.

À la RIDT, on estime encore à 15% les contaminants à l'intérieur du bac à recyclage. Les principales matières indésirables observées sont : les textiles, le bois, les couches, les plastiques non recyclables, dont les styromousses, boyaux d'arrosage, toiles de piscine et autres.

Voici une liste de produits à ne pas mettre au bac bleu et à apporter à l'écocentre.

D'abord, tous les résidus domestiques dangereux (RDD), tels : peinture, huile, lampe au mercure, acide, base toxique, oxydant et bonbonnes de propane. Également tous les produits électroniques (les Serpuariens).

Tous les produits et sous-produits de la construction, rénovation, démolition (CRD) : le bois, bardeaux d'asphalte, gypse, revêtement de vinyle. Aussi d'autres produits, comme le métal, les pneus, matelas et sommiers et des objets du réemploi comme les meubles et gros plastiques. Et finalement les résidus verts et les branches, qui peuvent aussi être apportés dans un dépôt municipal.

Rappelons que les objectifs d'un écocentre visent principalement à réduire l'enfouissement des déchets en revalorisant certaines matières. Vous trouverez dans les pages centrales de votre aide-mémoire 2023-2024, tous les trucs et conseils sur les consignes de tri dont celle du bac à recyclage.

Parce que chaque geste compte ! Merci aux citoyens qui font le bon tri de leurs matières

résiduelles et qui utilisent correctement soit, leur bac à recyclage ou l'écocentre.

Bien gérer ses matières résiduelles pendant le temps des fêtes

Sapin naturel

Pas de sapin dans le bac de recyclage ! Au Témiscouata, le sapin naturel doit être apporté à l'écocentre ou au dépôt municipal de sa localité.

Papier d'emballage métallisé, choux et rubans

Comme le papier d'emballage métallisé, les choux et les rubans décoratifs ne sont pas récupérables, il est préférable de les réutiliser le plus longtemps possible. Astuces ! Pourquoi ne pas emballer une boîte et son couvercle séparément pour créer un emballage réutilisable?

Lumières

Réutiliser les mêmes lumières de Noël chaque année, c'est une idée économique et écologique. Toujours fonctionnelles? Offrez-les à des proches ou à un organisme à but non lucratif. Hors d'usage? Laissez vos lumières à l'écocentre le plus près de chez vous. Ne les placez surtout pas dans le bac de récupération, car elles pourraient endommager les installations de tri.

Guirlandes

Vous voulez jeter vos vieilles guirlandes? Organisez plutôt un échange de décorations de Noël et offrez-les. Comme la plupart des guirlandes sont faites de matières non recyclables, elles risquent de se retrouver au site d'enfouissement si elles ne sont pas récupérées.

Styromousse

La styromousse fait partie des plastiques à usage unique qui sont maintenant interdits d'importation et de fabrication au Canada. Cette matière qui accompagne plusieurs produits que l'on achète, est appelée à disparaître graduellement au fil du temps. Au Témiscouata, la styromousse, ça va à la poubelle.

Jouets

Adieu vieux jouets? Donnez-les à des amis, à des personnes dans le besoin ou à des organismes à but non lucratif. Déposez les jouets brisés à l'écocentre pour une récupération appropriée. N'oubliez pas : ils ne vont pas dans le bac de récupération.

Verres à vin et boules de Noël cassés

Les verres à vin et les boules décoratives ne sont pas fabriqués à partir du même type de verre que les contenants que vous déposez dans votre bac. Ces objets abîmés ou brisés ont leur place dans la poubelle.

Bouchons de liège

Le bac de récupération n'est pas le bon endroit pour accueillir les bouchons de liège. N'hésitez pas à les utiliser pour faire des bricolages ou d'autres créations originales. Sinon, aux déchets !

Nourriture

Qui dit période des fêtes dit bons petits plats et tables festives. Partagez vos restants avec parents et amis, congelez-les ou offrez-les à un organisme qui vient en aide aux gens démunis. Au Témiscouata, les restes de table et matières

organiques vont au composteur domestique ou au point d'apport volontaire.

Astuces ! Vous voulez éviter de perdre de la nourriture, visitez le site de Recyc-Québec sous Gaspillage alimentaire. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/gaspillage-alimentaire>

Vêtements et tissus

Le chandail de laine reçu lors de l'échange de cadeaux ne vous plaît pas ? Offrez-le à une friperie ou comptoir de linge de la région... et donnez au suivant. <https://ridt.ca/services-ridt/friperie-et-comptoirs-de-linge>

Piles pour les jouets

Privilégiez les piles rechargeables ou évitez les jouets qui en ont besoin. Quoi faire avec vos piles qui ne fonctionnent plus ? Apportez-les à un point de dépôt de la Mini-collecte ou à votre écocentre. <https://ridt.ca/services-ridt/mini-collecte>

Ustensiles en plastique

Vous hésitez entre les ustensiles en plastique et la coutellerie durable ? Sachez que les ustensiles en plastique ne sont pas recyclables et vont au bac à déchets. Au temps des Fêtes, la vaisselle écologique peut vous simplifier la vie. Visitez le site de la RIDT <https://ridt.ca/services-ridt/vaisselle-ecologique>

Électronique

Vous recevez un nouvel appareil électronique? Vous voulez vous départir de l'ancien ? S'il est toujours fonctionnel, offrez-le à un organisme à but non lucratif qui lui donnera une 2e vie. Sinon,

apportez-le à votre écocentre où il ira rejoindre les Serpuariens. <https://lesserpuariens.com>

Et dans le bac à recyclage ?

Pots en verre, enveloppes, papier de soie, papier d'emballage non métallisé... Plusieurs produits ont leur place dans le bac de récupération. Les boîtes de jouets sont souvent composées de plastique et de carton. Vous n'avez qu'à séparer les différentes matières pour les recycler.

Et les canettes?

Elles doivent être rapportées chez un détaillant dans le cadre de la Consigne modernisée et élargie. Vous pourrez récupérer le montant de la consigne porté à 10 cents/canette depuis le 1^{er} novembre.

Trucs et conseils

Pour savoir quoi faire de vos différentes matières, consultez les pages centrales de l'aide-mémoire 2023-2024 de la RIDT ou téléchargez l'application de Recyc-Québec, Ça va où?

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/zone-jeunesse/ca-va-ou>

UN JOYEUX TEMPS DES FÊTES ÉCOLO

Bientôt Noël... Voici quelques idées pour un Noël écologique en 2023.

Le sapin

Chaque année, 800 000 sapins sont vendus au Québec pour des ventes atteignant 16 millions de dollars.

Si un sapin naturel peut être recyclé et émet environ 3,5 kg de CO², un sapin artificiel lui en émet 40 kg et il ne peut être composté ou valorisé. Si vous possédez un sapin artificiel, conservez-le le plus longtemps possible afin de réduire l'impact environnemental de sa fabrication. La bonne nouvelle, c'est qu'il existe des alternatives au sapin traditionnel comme un sapin en bois ou encore en formant un sapin sur un mur à partir de photos de vos proches. -Attention- Gros potentiel émotionnel à prévoir !

Des cadeaux responsables

Inflation oblige, 38 % des Québécois ont l'intention de dépenser moins cette année pour les cadeaux de Noël. D'un bout à l'autre du pays, on prévoit tout de même dépenser 1 347 \$ en moyenne, une baisse de 11 % par rapport à l'an dernier.

Donc, avant d'acheter un cadeau, assurez-vous qu'il plaira. Car un achat inutile représente une source non négligeable de CO² en plus d'être une perte économique. Souvent, mieux vaut encourager l'économie locale en se tournant vers nos créateurs et artistes locaux. Au Témiscouata, ils vous offrent une foule de produits originaux (bijoux, toiles, fromages, alcool et autres) pour vous permettre de diminuer votre empreinte écologique. Pensez-y !

La décoration

Tournez-vous vers la nature. En décorant la table avec des pommes de pin ou du houx. Vous pouvez également décorer le sapin avec des rondelles d'oranges séchées... de quoi parfumer tout votre intérieur naturellement ! Côté guirlandes, des

ampoules DEL permettent de diminuer jusqu'à 495 kg de CO² par foyer.

Le papier cadeau

Le papier cadeau constitue l'un des gros impacts de Noël sur l'environnement puisqu'il n'est pas toujours recyclable.

- Pour remplacer le traditionnel papier d'emballage, on peut se servir des pages d'un journal ou d'un magazine adapté à la personne en respectant sa personnalité et ses goûts.
- Idéal pour les adeptes de voyages, les cartes et les mappemondes remplaceront magnifiquement les emballages cadeaux traditionnels.
- De plus en plus populaire, le furoshiki est une technique traditionnelle japonaise qui permet d'emballer divers objets à l'aide d'un morceau de tissu qui pourra être réutilisé par la suite.
- Un simple sac en papier brun avec peu de créativité et de bricolage pourra se transformer en « Petit renne au nez rouge » ou en « Bonhomme de pain d'épices ».
- Pour les petits cadeaux comme les cartes ou les bijoux, une petite boîte d'allumettes enjolivée de décorations naturelles comme des bâtons de cannelle fera un joli cadeau.



Le repas

Quoi de plus plaisant au Temps des Fêtes qu'un repas en bonne compagnie. Malheureusement, ce temps de l'année est souvent propice au gaspillage alimentaire. Pour éviter cela, trois trucs simples: planifiez mieux vos achats, conservez bien vos aliments et maximisez leur utilisation.

Vous sauvez ainsi temps et argent ! N'achetez que les quantités nécessaires à vos recettes et invités. Mieux vaut prévoir un accompagnement supplémentaire et réduire le poids de la dinde. Faites-vous une liste d'épicerie et respectez-la ! Aussi, nombreux produits se prêtent bien à l'achat en vrac. Vous éviterez le suremballage !

Si vous avez des surplus de légumes, cuisinez en avance les accompagnements, les sauces, les veloutés. Puis mettez-les au congélateur. Pour vous inspirer, consultez le site J'aime manger pas gaspiller.

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/actualite/2019-trousse-outils-jaime-manger-pas-gaspiller>

Enfin, recyclez convenablement tous vos déchets alimentaires, décoratifs et d'emballage. Pour vous y aider, Recyc-Québec a préparé un aide-mémoire spécial fêtes. La planète dit merci !

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/aide-memoire/fetes-recuperation>

Toute l'équipe de la RIDT vous souhaite un très Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2024

L'équipe de la RIDT



Décembre 2023 et janvier 2024





dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
17	18	19	20	21	22	23
			Parution du journal Entre deux lacs Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h
24 Messe de Noël 19 h	25 	26	27	28 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	29 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	30 Cantine 16 h à 20 h
Janvier						
31 Soirée du jour de l'an au Complexe (places limitées) 2024	1 	2	3	4 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	5 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	6 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h
7 Messe 9h30 Cantine 16h à 20h	8 	9	10	11 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	12 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	13 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h
14 Cantine 16 h à 20 h	15	16 Séance du conseil municipal 19 h 30 Biblio 18 h 30 à 20 h	17 	18	19	20
			Biblio 13 h à 15 h			



DÉCEMBRE ET JANVIER 2024



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
17	18	19	20	21	22	23
			13 h 30 Pratique Pumas 20 h Hockey D.Breton	15 h 30 hockey libre primaire 16 h 30 secondaire 18 h 30 Pratique hockey Témis 20 h Hockey S.Noel	17 h Patinage libre 20 h Hockey P. Morin	13 h à 15 h patinage libre 15 h à 17 h Hockey libre 20 h Frontalier
24	25	26	27	28	29	30
		13 h à 15 h patinage libre /15 h à 17h Hockey libre	13 h à 15 h patinage libre 15 h à 17h Hockey libre	16 h à 19 h patinage libre	13 h à 15 h patinage libre/15 h à 17h Hockey libre	15 h à 18 h patinage libre 20 h Frontalier
Janvier						
31	1	2	3	4	5	6
13 h à 15 h Patinage libre 15 h à 17 h Hockey libre		13 h à 15 h patinage libre 15 h à 17h Hockey libre	13 h à 15 h patinage libre/15 h à 17h Hockey libre	13 h à 15 h patinage libre 15 h à 17 h Hockey libre	13 h à 15 h patinage libre 15 h à 17 h Hockey libre	14 h M15 d3 Amqui vs Pumas 15 h 30 M15 d2 Lévis vs Pumas 17 h M18 d2 Rimouski vs Pumas
7	8	9	10	11	12	13
15 h Hockey libre 17 h Patinage libre 20h Hockey G. Dubé	20 h Hockey B.Sozio	18 h pratique Hockey Témis 20 h Hockey J. Thibault	13 h 30 Pratique Pumas 20 h Hockey D.Breton	15 h 30 hockey libre primaire/16 h 30 sec hockey Témis 20 h Hockey S. Noel	17 h Patinage libre 20 h Hockey.P.Morin	15 h Hockey libre
14	15	16	17	18	19	20
15 h Hockey libre 17 h Patinage libre 20 h Hockey G. Dubé	20 h Hockey B.Sozio	18 h pratique Hockey Témis 20 h Hockey J. Thibault	13 h 30 Pratique Pumas 20 h Hockey D.Breton	15 h 30 hockey libre primaire/16 h 30 sec hockey Témis 20 h Hockey S. Noel	17 h Patinage libre 20 h Hockey.P.Morin	15 h Hockey libre